



Délibération-type : Election des délégués représentant la Commune au sein de la Communauté de communes (ou Communauté d'agglomération) X

Le Conseil Municipal

[...]

Vu les articles L. 5211-6 à L. 5211-8 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de l'intercommunalité X [Préciser le type d'EPCI+Nom] ;

Considérant qu'il convient d'élire x délégués et x délégués suppléants, afin de représenter la commune X au sein du conseil communautaire de l'intercommunalité X [Préciser le type d'EPCI+Nom] ;

Considérant que se présentent à la candidature de représentant de la commune au sein de l'intercommunalité X [Préciser le type d'EPCI+Nom] : M. X1, M. X2, M. X3... ;

Après avoir, conformément à l'article L. 5211-7 I susvisé, voté à scrutin secret ;

Elit, M. X1, M. X2 et M. X3 ... en tant que représentants de la commune X au sein l'organe délibérant de l'intercommunalité X [Préciser le type d'EPCI+Nom] ;

Elit, M. X1, M. X2 et M. X3 ... en tant que délégués suppléants au sein l'organe délibérant de l'intercommunalité X [Préciser le type d'EPCI+Nom] ;

